

Nos propositions et leviers pour APAISER LE CENTRE-VILLE et PERMETTRE LES  
DEPLACEMENTS A VELO.

Propositions	J'approuve ?		Justification / Commentaire
	Oui	Non	
1 Adopter un plan vélo communal financé et concerté (au5v, etc.) en début de mandat	x		<b>Action n°1 :</b> Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, dote d'un comité vélo et d'une <b>charte de qualité des aménagements cyclables</b> .
2 Mettre en place un comité vélo régulier associant les parties prenantes (au5v, etc.)	x		<b>Action n°2 :</b> Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant 4 fois par an, et en complément d'ajouter les mobilités douces comme indicateur de performance au sein des comité de quartiers.  Il permettra un suivi des priorités et <b>l'évaluation de l'avancement de la réalisation du Plan velo d'ici 2022</b> avec les associations d'usagers et les représentants du quartier
3 Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h	x		<b>Action n°18 :</b> Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable et les dépassements de vitesse dans les zones 30. <a href="#">Comme toute infraction caractérisée, les services de police ont pour mission de verbaliser les stationnements illicites ou dépassement de vitesse dans les zones à vitesse réduite. Nous serons vigilants pour l'application de ces dispositions.</a>
4 Modifier l'aménagement des rues à 30 et à 20 km/h pour rendre ces limitations effectives (diminution de la largeur de la chaussée, etc.)		x	
5 Créer des voies cyclables sur les chaussées (bandes, pictogrammes)	x		<b>Action n°3 :</b> Créer <b>des pistes cyclables larges, continues et sécurisées</b> , c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation.  .
6 Créer des continuités cyclables (bandes, pictogrammes, jalons) pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité (gare, école, commerce, équipements collectifs)	x		<b>Action n°4 :</b> Mettre en place des <b>itinéraires cyclables</b> jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivités : Cette meilleure <b>lisibilité des parcours vers les pôles d'attractivités</b> doit également concerner les itinéraires piétons, afin de valoriser les mobilités actives.  <a href="#">La mise en place de tels itinéraires se fera en</a>

			<a href="#">concertation avec les associations et les citoyens</a>
7 Implanter des arceaux vélos dans toute la commune	x		<b>Action n°10 :</b> <b>Implanter et développer des arceaux vélos normatifs</b> (proscrire les “arrache roue”) dans toute la commune pour pouvoir accrocher son velo facilement, notamment près des commerces, des lieux publics et de la gare. Profiter des cahiers des charges qualitatifs de la fédération des usagers de la bicyclette. <a href="#">L'implantation se fera selon les besoins identifiés en concertation avec les associations.</a>
8 Généraliser les SAS à vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux		x	A étudier
9 Généraliser les double-sens cyclables		x	A étudier
10 Restreindre ou supprimer la circulation motorisée devant les écoles et le collège aux heures d'entrée et de sortie des classes		x	A étudier
11 Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires	x		<b>Action n°11 :</b> Installer des stationnements fermes type velobox ou espace velo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et a proximité des pôles d'activité. Se saisir des opportunités du programme Alvéole, notamment en ce qui concerne le parc de logement collectif. Le stationnement sécurisé est un élément essentiel du système velo : à quoi bon disposer de pistes cyclables si l'on ne retrouve pas son velo le lendemain ?
12 Subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et l'habitat social*	x		<b>Action n°14 :</b> Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et continuer à mettre des locaux municipaux à disposition de ces associations
13 Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et les entrepreneurs locaux (vélo-cargo, remorque, triporteur)	x		<b>Action n°21 :</b> Développer et soutenir <b>l'aide financière de la ville</b> en faveur de l'achat d'un <b>vélo à assistance électrique</b> (VAE) pour nos concitoyens.  <b>Action n°17 :</b> Equiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à velo (repas a domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).
14 Obliger les bus à		x	A étudier.

s'équiper de porte vélo (cahier des charges)			
15 Favoriser l'implantation de services de location de vélo courte et longue durées	x		<p><b>Action n°9 :</b>  <b>Offrir du stationnement velo sécurisé</b>  <b>Stationnement de type Veligo a la gare</b>, aux stations de bus et centre-ville ou centre commercial, en profitant du programme Alvéole de la FUB.</p> <p><b>Action n°20 :</b>  Favoriser l'implantation de <b>services de location</b> courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).</p>
16 Créer une piste d'apprentissage du vélo ouverte à tous		x	A étudier
17 Equiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo	x		<p><b>Action n°17 :</b>  Equiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas a domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).</p>
18 Travailler au niveau de l'intercommunalité pour favoriser la création de continuités cyclables entre les communes	x		<p><b>Action n°5 :</b>  <b>Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.</b> Les Ageux et Pontpoint et en concertation avec les maires et les élus communautaires de la CCPOH et les associations d'usagers.</p> <p><b>Action n°6 :</b>  Mettre le vélo au cœur, porter une <b>politique vélo ambitieuse auprès du territoire</b>, du département et de la région pour que les voiries qu'ils gèrent soient aménagées, en concertation, pour les <b>mobilités actives de notre commune et pour son rayonnement local et intercommunal.</b></p>
19 Communiquer sur les actions communales en faveur du vélo	x		<p><b>Action n°19 :</b>  Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.</p> <p>Nous proposons de réaliser un plan de communication spécifique. Nous pouvons en effet utiliser les moyens existants actuellement (journal municipal, FB, Twitter), ainsi que la police municipale et les associations ou les écoles pour resensibiliser les citoyens et les usagers à ces nouvelles dispositions.</p>

\*Le programme Alvéole de la FUB permet d'apporter jusque 60% du financement de stationnement vélos dans l'habitat social et près des pôles d'échanges <https://www.fub.fr/alveole>

Concernant plus particulièrement l'antenne au5v de Pont Sainte Maxence, qui est subventionnée par la municipalité et qui a accès à un local mutualisé pour son atelier d'autoréparation des vélos, si vous êtes élu :

Continuerez-vous à :

- Subventionner l'antenne ? **oui** ~~non~~
- Mettre à disposition de l'antenne un local pour son atelier d'autoréparation ? **oui** ~~non~~

Souhaiterez-vous :

- Renforcer les liens avec l'association via une convention ? **oui** non

Commentaires libres :

Elections Municipales 2002 – Candidat Reynald Rossignol

*« Je souhaite m'engager pour développer des actions concrètes pour rendre notre ville de Pont Sainte Maxence plus accueillante et respectueuse des piétons et des cyclistes dans le cadre de mon mandat de Maire, avec l'aide des associations d'usagers. »*